

L'entraide entre voisins : une priorité

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la municipalité soutient les initiatives pour faire vivre la solidarité entre voisins. Si vous connaissez autour de vous des personnes fragiles ou isolées, n'ayant peut-être pas accès à internet, vous pouvez les aider. Il vous suffit d'imprimer cette fiche ou de la récupérer chez les commerçants de la ville, de la remplir et de la déposer dans la boîte aux lettres de votre voisin(e).

Si vous pensez qu'une personne a besoin d'une aide plus spécifique, n'hésitez pas à contacter l'accueil téléphonique de la mairie au **01 69 10 25 60** ou le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au **01 69 10 25 66**.

Je me présente :

Je m'appelle

J'habite au

Mon numéro de téléphone est le

Si vous avez besoin d'aide, contactez moi par téléphone ou en me déposant cette fiche dans ma boîte aux lettres en indiquant vos nom, adresse et numéro de téléphone :

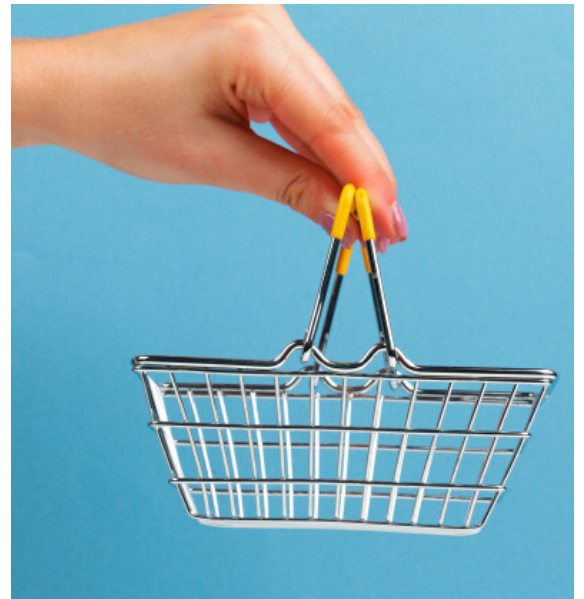
Nom : Tél. :

Adresse :

Le(s) service(s) que je vous propose bénévolement :

- Passer une commande de courses par internet pour une livraison à votre domicile
- Vous rapporter vos courses en même temps que je fais les miennes
- Aller chercher vos médicaments
- Promener un animal
- Poster un courrier
- Autres :

Merci à tous pour votre solidarité !



JE SUIS SOLIDAIRE ET JE RESPECTE LES CONSIGNES SANITAIRES ET DE DÉPLACEMENT EN VIGUEUR :

1

La liste de courses doit être déposée dans un sac devant la porte de la personne aidée ou dans la boîte aux lettres de l'aidant

2

Pour le paiement, privilégiez un moyen sans contact et sans espèces : virements...
en cas d'impossibilité, retardez le paiement, limitez la manipulation des espèces et lavez-vous bien les mains avant et après l'échange

3

Aucun contact et si besoin, je garde une distance d'un mètre minimum